

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL
DU PATRIMOINE NATUREL DE GUADELOUPE

AVIS n°2021/02

Avis sur le Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade (Guadeloupe)

- Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L332-1 et suivants ;
- Vu** le décret ministériel n°2011-853 du 19 juillet 2011 portant création de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade (Guadeloupe) ;
- Vu** la convention du 13 avril 2012 entre l'État, l'Association TiTè et l'ONF fixant les modalités de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade (commune de la Désirade) ;
- Vu** l'avis n°2018/11 du CSRPN de Guadeloupe sur le projet de Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade ;
- Vu** la saisine du CSRPN de Guadeloupe par la DEAL de Guadeloupe le 7 décembre 2020 en vue d'un avis sur le Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade (Guadeloupe) ;
- Vu** le dossier « Plan de Gestion 2021-2025 » de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade ;

Considérant que les recommandations du CSRPN de Guadeloupe issues de l'avis n°2018/11 du CSRPN de Guadeloupe sur le projet de Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade ont été prises en compte dans leur totalité dans la dernière version de ce projet de Plan de Gestion ;

Considérant que les recommandations du CSRPN de Guadeloupe issues de la saisine du CSRPN de Guadeloupe par la DEAL de Guadeloupe le 7 décembre 2020 ont été prises en compte dans leur totalité dans la dernière version du projet de Plan de Gestion ;

Contexte

En 2002, un inventaire des sites géologiques remarquables de la Guadeloupe a été initié par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières et la Direction Régionale de l'Environnement de la Guadeloupe. Parmi les 18 sites retenus, figure en première place la pointe Nord Est de la Désirade.

Par décret ministériel du 19 juillet 2011, le site géologique exceptionnel de l'extrémité Est de la Désirade a été classé Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique. Il sanctuarise 62 ha d'affleurements volcaniques peu fréquents à la surface du globe et contenant des matériaux

témoins de la phase la plus ancienne de l'histoire géologique des Petites Antilles. Outre le patrimoine géologique, sont également préservés, les milieux xérophiles installés sur ce substrat abritant notamment plusieurs espèces animales et végétales rares, menacées et protégées.

Élaboration du Plan de Gestion

Une première version du Plan de Gestion initial de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade a été présentée en séance plénière au CSRPN de Guadeloupe le 5 février 2018 pour émettre un avis. L'avis n°2018/11 émis par le CSRPN de Guadeloupe a été défavorable et des recommandations ont été données à des fins d'amélioration.

Une seconde version de ce Plan de Gestion initial a été élaborée pour la période 2021-2025 en suivant la méthodologie du Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels édité par l'Agence Française de la Biodiversité (Collectif, 2017).

Ce Plan de Gestion initial qui couvre une période quinquennale est construit en 3 parties :

- Partie 1 – État des lieux de la Réserve Naturelle Nationale
- Partie 2 – Gestion de la Réserve Naturelle Nationale
- Partie 3 – Fiches actions

Dans ce Plan de Gestion, cinq enjeux écologiques majeurs et trois facteurs clés de réussite ont été identifiés comme cela est présenté ci-dessous :

Enjeux écologiques majeurs :

- Le patrimoine géologique
- Les habitats xérophiles
- L'iguane des Petites Antilles
- Les tortues marines
- L'avifaune nicheuse et migratrice

Facteurs clés de réussite :

- L'ancrage territorial
- Le fonctionnement et l'administration
- L'acquisition de connaissances

Pour chaque enjeu et chaque facteur clé de réussite, un objectif à long terme a été fixé, lui-même décliné en plusieurs objectifs opérationnels.

Un ensemble de 79 actions a été prévu pour atteindre les objectifs fixés par le Plan de Gestion de la Réserve. Chaque action est identifiée comme appartenant à un domaine d'activité. Une priorisation et une programmation ont été définies pour cadrer la réalisation des actions au cours de la période quinquennale.

Les actions décrites dans ce Plan de Gestion sont mises en œuvre par l'intermédiaire d'une co-gestion entre l'association Titè (créée le 22 mars 2002) et l'ONF, nommés co-gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade par le Préfet de Guadeloupe par la convention du 13 avril 2012.

Cette seconde version du Plan de Gestion initial élaboré pour la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade pour la période 2021-2025 a été proposé au CSRPN de Guadeloupe pour avis à la

séance plénière du 7 décembre 2020.

Observations du CSRPN sur le Plan de Gestion

Les principaux enjeux écologiques majeurs et facteurs clés de réussite identifiés pour la Réserve Nationale Naturelle de la Désirade ont bien été intégrés dans le Plan de Gestion proposé à travers la déclinaison de 8 objectifs à long terme, de 28 objectifs opérationnels et de 79 actions.

Les remarques faites par le CSRPN en 2018 sur la première version du Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale ont bien été prises en compte dans cette seconde version. Le volet concernant le patrimoine géologique a notamment été largement étoffé comparé à la version initiale.

En séance, il a été évoqué l'absence d'un référent en géologie pour la Réserve Naturelle Nationale alors même que c'est la richesse géologique exceptionnelle du site qui a induit en grande partie son classement en tant que Réserve Naturelle Nationale. Cela a été rectifié et la Réserve Naturelle Nationale dispose bien d'un référent en géologie en la personne de Jean-Frédéric Lebrun, Professeur et Directeur du département de Géologie de l'Université des Antilles.

Il a été remarqué une absence de cartes actualisées des habitats et l'absence d'un inventaire de l'entomofaune. L'acquisition de connaissances environnementales de manière générale, et relatives à la botanique et à la faune entomologique en particulier, constitue l'un des trois facteurs clés de réussite du Plan de Gestion proposé. Une cartographie des habitats et un inventaire entomologique sont bien inscrits dans le Plan de Gestion proposé sous la forme d'actions.

Avis

Au vu de ce qui précède, les observations mentionnées dans le présent avis étant entendues, le **Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de la Guadeloupe**, se prononce favorablement sur le **Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade** tel que proposé par le Conservateur de la RNN.

Les membres du CSRPN, sollicités par voie électronique le 19 mai 2021, émettent un **avis favorable au projet d'avis par :**

- **par 19 voix pour**
- **et 1 abstention.**

Fait à Basse-Terre, le 11 juin 2021,

Le Président du CSRPN

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Gilles LEBLOND